Élections professionnelles à l'AEFE du 3 au 10 décembre 2026

Commission Consultative Paritaire Centrale N°1

Engagé·es au quotidien pour les personnels et l'opérateur public AEFE !

Les commissaires paritaires FSU-SNUipp agissent

POUR LA DÉFENSE DES DROITS INDIVIDUELS

Les élu·es FSU en CCPC luttent **contre le favoritisme et l'arbitraire**. Ils et elles défendent un **paritarisme transparent**, fondé sur le **respect des textes** et l'**égalité de traitement**, au service des droits de tous les personnels, notamment lors :

- des refus de temps partiel ;
- des avis défavorables de renouvellements de détachement ;
- des fins de mission anticipée ;
- des contestations de l'appréciation du rendez-vous de carrière ;
- des demandes de reconduction expresse des enseignant·es formateur·trices.

POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La FSU lutte pour améliorer l'attractivité dans toutes les zones par :

- la **suppression du bornage des détachements** et un accès à une mobilité choisie ;
- le maintien du **détachement auprès de l'AEFE**, sous contrat de droit public français ;
- le **réajustement de toutes les ISVL/ ICCVL** à hauteur des besoins réels ;
- une **refonte concertée de l'avantage familial** en une juste prestation familiale pour tous les enfants à charge ;
- le versement des **indemnités et primes statutaires** : indemnité de direction et prime d'attractivité.

POUR L'AMÉLIORATION DES CARRIÈRES

- Les élu·es FSU apportent des **conseils personnalisés** pour l'avancement d'échelon, l'accès à la hors classe, à la classe exceptionnelle, …
- Grâce à la FSU, les appréciations du **rendez-vous de carrière à l'AEFE** peuvent être contestées en CCPC de l'AEFE ;
- La FSU revendique la prise en compte effective des **promotions en cours de contrat** pour les enseignant·es formateur·trices ;

POUR UN RECRUTEMENT TRANSPARENT

- Suite à la **saisine du Conseil d'Etat par la FSU**, les commissions paritaires (CCPL et CCPC) ont gardé l'intégralité de leurs prérogatives ;
- Les représentant·es de la FSU **veillent au respect des mêmes règles pour tous et toutes,** et garantissent la transparence et l'équité lors des recrutements ;
- Les élu·es de la FSU **accompagnent les candidat·es** à chaque étape, les **informent** et les **conseillent** pour défendre leurs droits et éclairer leurs choix ;
- La FSU milite activement **pour une égalité effective de traitement entre les femmes et les hommes**, notamment dans tout le processus de recrutement.



Du 3 au 10 décembre 2026, faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

Engagé·es au quotidien